

Déclaration intersyndicale au CTP du CNRS du 19 novembre 2008

La réforme du CNRS, tout comme celle du système d'enseignement supérieur et de recherche, ne peut être conduite sans réelle concertation, ni procéder des seules injonctions gouvernementales.

- Après 6 semaines de réunions d'information sans aucune proposition concrète,
- après un rapport de l'AERES dont les recommandations impliquent le démantèlement du CNRS, sans aucune évaluation de l'organisme,
- après un discours du Premier ministre reprenant à son compte ces recommandations,

le document présenté par la direction à ce CTP, traitant des principes d'organisation du CNRS dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens -- moyens dont on ne sait rien par ailleurs -- n'a été transmis à ses membres que très récemment. Il n'a pas fait l'objet d'une concertation suffisante. Ce document anticipe la réduction de l'organisme à une fonction majoritaire d'agence de moyens. Le Conseil scientifique du CNRS a refusé de se prononcer sur ce texte.

Nous sommes prêts à participer à une réflexion sur la réorganisation du CNRS et sur la rénovation des partenariats entre les universités et les organismes de recherche, à condition que ces réformes ne se traduisent pas par un démantèlement du CNRS et par une atteinte à ses missions fondamentales. De plus une telle réforme ne pourrait qu'avoir une incidence désastreuse sur les conditions de travail de ses personnels.

Dans ces conditions, les représentants du personnel refusent de siéger à cette séance du CTP.

Les syndicats : SNCS-FSU, SNPTES-UNSA, SNTRS-CGT, SGEN-recherche-EPST-CFDT